

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Cette synthèse prend appui sur les trois vade-mecum auxquels elle ne se substitue pas. Elle vise à mettre en évidence des points saillants du dispositif et des **éléments de langage partagés**.

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Il s'agit de permettre à l'élève de construire le parcours personnalisé répondant le mieux à ses besoins et à ses aspirations.

On parle de « **dispositif d'accompagnement** ou **d'accompagnement renforcé** », il est **inclus dans le temps scolaire** de l'élève de la seconde à la terminale. Le volume horaire est dû à chaque élève¹.

Le dispositif d'accompagnement comprend **3 volets ou axes** :

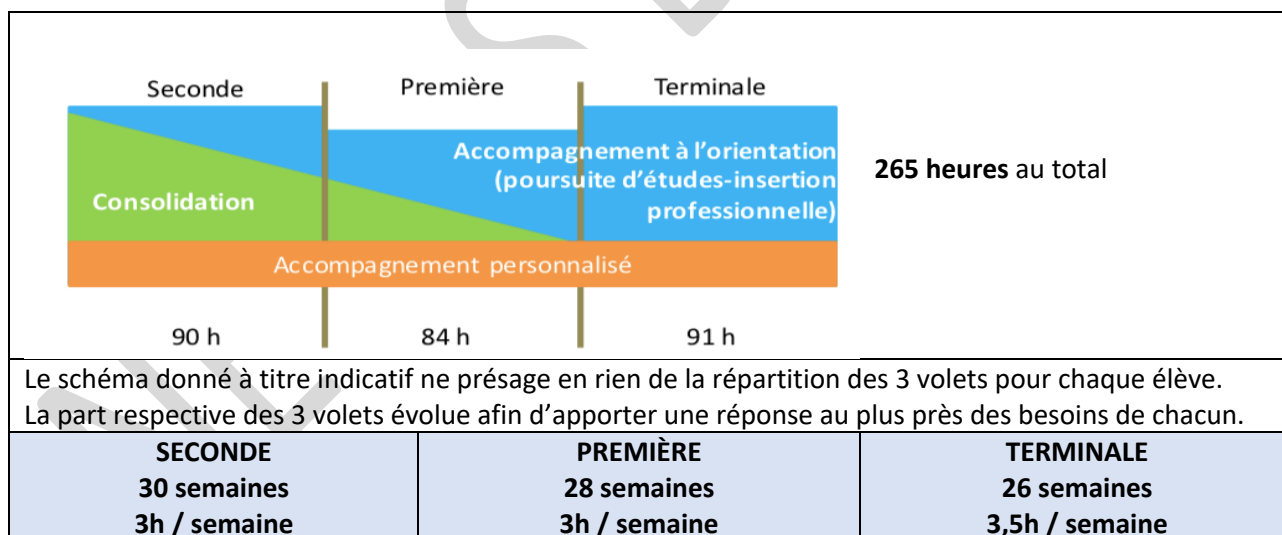
- consolidation des acquis fondamentaux
- accompagnement à l'orientation
- accompagnement personnalisé (pour tous les élèves)

Le volume horaire annuel est modulé pour s'adapter aux besoins et aux projets des élèves entre les trois axes définis par le dispositif d'accompagnement : consolidation des acquis, accompagnement personnalisé et aide à l'orientation.²

⚠ **Éléments de langage** : proscrire le terme d'accompagnement personnalisé – AP – pour décrire le dispositif d'accompagnement. L'AP est seulement l'un des trois volets.

RÉPARTITION des 3 volets

➤ Parcours Bac Pro



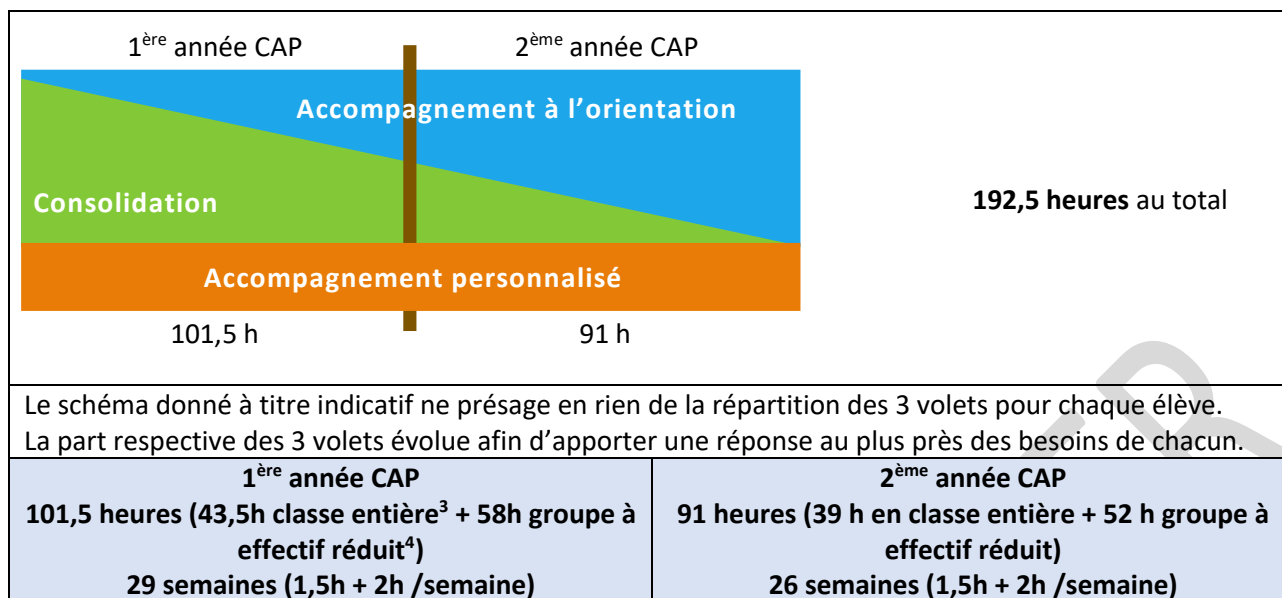
⚠ **Éléments de langage** : il n'apparaît pas opportun de fixer des quotités horaires pour chacun des 3 éléments du dispositif d'accompagnement. Deux principes :

- respect de l'autonomie du chef d'établissement ;
- adaptation au parcours individualisé de l'élève.

¹ Art2. Arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel /CAP

² Note de service n° 2019-023 du 18-3-2019 – BO n°12 du 21 mars 2019

➤ Parcours CAP



PROJET PEDAGOGIQUE ET PILOTAGE DU DISPOSITIF

Formalisation par l'équipe éducative d'une stratégie pédagogique organisée selon les 3 axes

Mise en oeuvre du suivi des acquis des élèves

Traçabilité des acquis par les élèves - PORT FOLIO

Le dispositif d'accompagnement est organisé à l'initiative des équipes éducatives et du conseil pédagogique. Il est piloté dans le cadre d'un projet pédagogique d'équipe définissant une stratégie d'accompagnement. La pleine efficacité du dispositif nécessite un pilotage concerté et un suivi en équipe de chaque élève.

La construction et la formalisation de la stratégie d'accompagnement demandent des temps de concertation et de régulation en équipe éducative.



DES AXES A INVESTIR

- Apprendre à apprendre
Apprendre à apprendre et à comprendre est un enjeu qui concerne l'ensemble des champs et des enseignements.
- Favoriser le travail personnel de l'élève dans et hors la classe
- Travailler la maîtrise de la langue
- Développer l'usage du numérique

³ Grille horaire - Arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au CAP



⁴ Art.6 - Arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au CAP



LES DIFFÉRENTS VOLETS DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT : objectifs et organisation

| DISPOSITIF | OBJECTIFS | QUAND | COMMENT | DISCIPLINES CONCERNEES | PISTES DE TRAVAIL |
|------------------------------------|--|---|--|------------------------|---|
| Consolidation des acquis | Renforcer les connaissances et compétences en français et en mathématiques | En seconde et en première En fonction du diagnostic initial Modulation en 1 ^{ère} et Terminale | Après diagnostic individualisé précisant les acquis et les manques de l'élève (socle commun attendus de fin de cycle 4)  <i>Fiches 1 à 4</i> | Français Maths | Résultat des tests de positionnement à compléter par le LSU, les observations en classe et durant la période d'accueil et d'intégration, les entretiens |
| Accompagnement personnalisé | Soutenir l'élève dans la réussite de sa scolarité et l'aider à gagner en autonomie : <ul style="list-style-type: none"> • s'adapter aux exigences de la vie professionnelle • acquérir de nouvelles méthodes de travail • développer des compétences disciplinaires transversales et socio-professionnelles. Faciliter l'adhésion des élèves à l'ensemble des enseignements | Sur tout le cycle Pour tous les élèves Intégré à l'horaire obligatoire | Dispositifs évolutifs en fonction des besoins et des projets de l'élève Stratégie pédagogique commune de l'équipe éducative  <i>Fiche 5</i> | Toutes | Organisation : <ul style="list-style-type: none"> • temps intensifs aménagés dans l'année • alignement en barrette avec création de groupes évolutifs de besoins • ... Axes à investir : <ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à apprendre et à comprendre • Usages du numérique • Compétences orales • ... |

| DISPOSITIF | OBJECTIFS | QUAND | COMMENT | DISCIPLINES CONCERNEES | PISTES DE TRAVAIL |
|--------------------------------|---|---|---|------------------------|-------------------|
| Accompagnement à l'orientation | <p>Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours professionnel en les aidant à effectuer un choix éclairé</p> <p>Finaliser les démarches initiées depuis la seconde (ou avant avec le Parcours Avenir)</p> <p>Ouvrir des perspectives de poursuite du parcours</p> | <p>Sur tout le cycle Pour tous les élèves</p> <p>En terminale, deux modules au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuite d'études - insertion professionnelle <p>Réversibilité du choix</p> | <p><u>Seconde :</u> Au cours du 1^{er} trimestre, point sur les motivations, les centres d'intérêt,... avec le PP et le COPSY. Choix de la spécialité dans le cadre de la famille de métiers Choix de la modalité de formation (scolaire ou apprentissage)</p> <p><u>Première :</u> Choix de la modalité de formation (scolaire ou apprentissage) Choix du module de terminale</p> <ul style="list-style-type: none"> • préconisation du conseil de classe de fin de première sur le choix du module de terminale (famille et élève décident) <p><u>Terminale :</u> <i>Modules « Insertion professionnelle » ou « Poursuite d'études »</i> Au 1^{er} trimestre, mise en œuvre des items communs aux deux modules pour favoriser la réversibilité du choix.</p> | Toutes | |

MODULES de TERMINALE PROFESSIONNELLE

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>Module de préparation à l'insertion professionnelle</p> | <p>Objectifs : Conforter le projet d'insertion professionnelle de l'élève Développer les compétences essentielles à l'insertion professionnelle (codes, règles propres au MP)</p> | <p>En lien avec les disciplines et l'AP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formation constitue un temps long de professionnalisation • appui sur les pratiques pédagogiques actives telles que : <ul style="list-style-type: none"> ○ situations professionnelles réelles (chantiers,..) ou simulées (réalité augmentée) si impossible à reproduire en établissement ○ temps complémentaires en entreprise (mobilisation de compétences particulières) ○ pratiques pédagogiques actives (pédagogie de projet) et décloisonnées (articulation EG/EP) ○ mobilisation de services numériques <p>A partir d'un diagnostic-bilan pour évaluer les besoins des élèves</p> <p>Autour de 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se connaître et valoriser son profil, ( <i>Exemples</i> fiche 4 – le portfolio de compétences) • développer ses capacités d'adaptation, ( <i>Exemples</i> fiche 3) • comprendre l'environnement économique pour mieux s'y insérer | <p>Prend appui sur un diagnostic-bilan de l'élève en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de nature du (des) projet(s) professionnel(s) envisagé(s), • d'éléments sur lesquels se fondent ces projets, • d'écarts entre les compétences nécessaires inhérentes au projet et celles acquises par l'élève, • de préconisations à mettre en œuvre dans le cadre du module d'insertion, voire au-delà si nécessaire. <p>Illustration d'organisation : cf. vadémécum page 11</p> |
| <p>Activités communes aux deux modules : « Insertion professionnelle » et « Poursuite d'études »</p> | | <p>Activités communes en début de terminale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>renforcer la connaissance et l'estime de soi</i> • <i>modifier certaines représentations des métiers et des formations</i> | |

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p>Module de poursuite d'études</p> | <p>Poursuite en BTS, MC, prépa concours, FCIL...</p> <p>Objectifs : Elaborer et/ou conforter le projet de poursuite d'études</p> <p>Développer les compétences nécessaires à la prise de décision dans le cadre de Parcours Sup</p> <p>Renforcer les compétences transversales recherchées dans tous les secteurs du monde professionnel</p> | <p>Développer des compétences transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> • littératie*, langues • autonomie et initiative • compétences sociales <p> <i>fiches 5 à 7</i></p> <p>Activités pour élaborer son projet de poursuite d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'auto-évaluer (oral, écrit, port-folio, quizz, tests,...) • se projeter dans l'enseignement supérieur • envisager à terme son insertion professionnelle • améliorer sa mobilité • préparer la procédure Parcoursup <p> <i>fiches 1 à 4</i></p> <p><i>* littératie : aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités (OCDE – 2000)</i></p> | |
|--|---|--|--|